Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 19 (1952)
Heft: 3-4

Artikel: Les Chevaliers de Bulle [suite et fin]
Autor: Vevey-L'Hardy, Hubert de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-697371

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER
LE GÉNÉALOGISTE SUISSE

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR GENEALOGIE
REVUE SUISSE DE GÉNÉALOGIE

Monatliche Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft für Familienforschung

Bulletin mensuel de la Société suisse d'études généalogiques

Redaktion ad int.: *U. F. Hagmann, Bern*

XIX. JAHRGANG / ANNÉE — 15. MAI 1952, Nr. 3/4

Les Chevaliers de Bulle

Par Hubert de Vevey-L'Hardy

(Suite et fin)

24. *Jehan II,* clerc, fils de feu Rodolphe du Chaffa (17), reçoit du chapitre de Lausanne les cures de Bulle et de Gruyères dont il aura la jouissance après la mort ou la résignation de son oncle Jacques de Bulle comme curé de Bulle; il devait payer 7 livres lausannoises pour le personnat au chapitre de Lausanne, 8. III. 1266 (MDR XXII, p. 434; Deillon, Dictionnaire des paroisses, II, p. 228, 229). — Curé de Bulle jusqu'en 1280 (Deillon, Dictionnaire des paroisses, II, p. 287). — Il n'était plus curé de Gruyères en 1277, année où il était remplacé comme tel par dom Pierre (id.). — Le nécrologe d'Humilimont place son anniversaire sur le 30. XI. (id.).

25. *Conon II,* fils de feu le chevalier Rodolphe IV de Bulle (17), du consentement de sa femme *Perrète* et de ses enfants, Pierre, Rodolphe et Berthe, vend à Wuillelme, évêque de Lausanne, tous ses prés sis à Battentein et Montmoler, pour le prix de 40 sols lausannois bons; par ce même acte, il se reconnaît, lui, ses enfants précités et ses autres enfants et leur descendance née et à naître, comme hommes libres de l'évêque de Lausanne, X. 1286 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXV; SDL II, p. 56; ASH III, p. 73; X, p. 146).

26. *Wuillelme III,* dit du Chaffa, pourrait être un fils d'Aubert (18); il mourut avant le 19. VI. 1310, date à laquelle apparaît son fils Wuillelme IV qui est dit fils de feu Wuillelme dit du Chaffa (MDR XXII, p. 446; AEF: Part-Dieu).

27. *Pierre III.* Raymond de Donneloye vend à Wuillelme, évêque de Lausanne, un fief que Pierre de Bulle tient de lui, fief composé de 70 poses de terre sises au territoire de Bulle et de 8 maisons à Bulle, V. 1277 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXIIII; ASH III, p. 71; X, p. 129). — Il donne son consentement à la vente que fait Conon II de Bulle (25), son père, en faveur de l'évêque de Lausanne, de terres sises à Battentein et Montmoler, X. 1286 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXV; SDL II, p. 49; ASH III, p. 73).

28. *Rodolphe V* donne son consentement à la vente faite par son père Conon II (25) en faveur de l'évêque de Lausanne de terres sises à Battentein et Montmoler, X. 1286 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXV; ASH III, p. 73). — Rodolphe de Bulle, donzel, tient avec Jacques Escot trois poses de terre à côté du champ d'Ulrich de Gryon, IX. 1293 (ASH III, p. 74). — Il fait son testament dans lequel il institue héritiers ses fils Jehan et Perrod, mais leur substitue les enfants de sa sœur Marguerite d'Aubonne; il nomme sa femme Jehannette tutrice de ses enfants, mais lui substitue, en cas de remariage, Reynald d'Estavayer et son fils aîné Rodolphe de Bulle, clerc; il élit sa sépulture en l'abbaye d'Humilimont; il fait différents legs aux églises de Bulle, Riaz, Vuippens, Echarlens, Broc, Gruyères, Vevey, Donneloye, Corsier, Murist, Ménières, etc., III. 1315 (AEF: Collège S 6e; Deillon, Dictionnaire des paroisses II, p. 244). — Une clausule de son testament, en faveur de l'abbaye d'Humilimont, est levée en IV. 1315 (AEF: Collège S 6). — Il mourut avant XII. 1316, époque à laquelle Perrod et Girard, frères, fils de Vionet dit Puyout de Marsens déclarent qu'ils ont pris à cens un tènement légué à l'abbaye d'Humilimont par feu Rodolphe de Bulle, chevalier (AEF: Collège S 6). — Selon testament de Reynald d'Estavayer, *Jehannette de La Molière,* veuve de Rodolphe de Bulle, est déjà remariée avec Ulrich d'Everdes, II. 1320 (Arch. Turin: Baronnie de Vaud 18, Estavayer 32; Dom Grangier, Notes). — Jehannette possède une part des dîmes de Murist, La Molière, La Vounaise, Montborget et Faucemagne, et de la Vignettaz de Font, 2. V. 1325 (Arch. Couvent d'Estavayer; Dom Grangier, Annales d'Estavayer, 50). — Jehan et Perrod de Bulle, fils de feu le chevalier Rodolphe, renoncent à leurs droits sur le château de La Molière en faveur de leur mère Jehannette de La Molière, fille d'Ybal, à présent femme d'Ulrich, seigneur d'Everdes, 20. IV. 1330 (AEF: Titres de Font, No 47; ASH III, p. 82). — Jehannette est titrée de dame d'Everdes dans un acte auquel elle appose son sceau, 21. II. 1346 (AEF: Collège L 14).

Sceau de Jehannette: rond 21 mm.; S'DNE·IOHETE·DNE·D'EVDES; 1346 (AEF: Collège L 14); la dame d'Everdes, de face, tient deux écus, à senestre: palé de 6 pièces, les trois premières brisées d'un filet en

bande, qui est d'Everdes; à dextre: une molette, qui est de La Molière.

29. *Marguerite* est citée dans le testament de son frère Rodolphe V (28); elle avait épousé *N. N. d'Aubonne,* III. 1315 (AEF: Collège S 6e).

30. *Berthe,* donne son consentement à la vente faite par son père Conon II (25) de terres sises à Battentein et Montmoler en faveur de l'évêque de Lausanne, X. 1286 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXV; ASH III, p. 73).

31. *N. N.* Un ou plusieurs enfants cités par leur père Conon II (25), sans indication de prénoms, dans l'acte par lequel il se reconnaît homme libre de l'évêque de Lausanne, X. 1286 (AEV: Reg. des fiefs et hommages nobles de l'évêché de Lausanne, p. CXXV; ASH III, p. 73).

32. *Wuillelme IV,* fils de feu Wuillelme III dit du Chaffa (26), donne au couvent de la Part-Dieu sa maison sise près du château de Gruyères, 19. VI. 1310 (AEF: Part-Dieu; MDR XXII, p. 446).

33. *Albert II,* bourgeois de Fribourg, témoin, 25. VI. 1318 (FRB V 27; ASH X, p. 192).

34. *Rodolphe VI,* clerc, mentionné au testament de son père Rodolphe V (28), comme tuteur sustitué, avec Reynald d'Estavayer, de ses frères Jehan et Perrod, III. 1315 (AEF: Collège S 6e). — Il reçoit, pour services rendus, de son cousin Wuillelme Paccot, fils de feu Martin et de Rolette de Bulle, la dîme des Condémines et 22 poses de terre au territoire de Bulle, 6. IV. 1326 (AEF: Titres de Bulle, No 38; ASH III, p. 79; X, p. 203). — Nicolas de Corpastour et sa femme Lilaimchy demandent de transférer à leur cousin Rodolphe de Bulle, clerc, la dîme des Condémines tenue par Jehan de Gruyères, seigneur de Montsalvens, 9. II. 1338 (Arch. Ville de Bulle; MDR XXII, p. 465). — Jehan de Montsalvens abandonne cette dîme et 22 poses de terre au dit Rodolphe de Bulle, pour le prix de 70 livres lausannoises, 29. VIII. 1340 (Arch. Ville de Bulle; MDR XXII, p. 471). — *Marguerite,* veuve de Rodolphe de Bulle, de Vevey, clerc, maintenant épouse du donzel Girard de Ferlens, du consentement de son mari et de son fils Girard de Bulle, vend pour 80 livres lausannoises, pour payer ses dettes, à Aymon de Cossonay, évêque de Lausanne, la dîme des Condémines sur laquelle avait été assignée sa dot, 27. VII. 1355 (AEF: Titres de Bulle, No 25; ASH III, p. 97; SDL II, p. 117).

35. *Jehan III* et son frère Pierre sont héritiers universels de leur père Rodolphe V (28) selon testament de ce dernier, et placés sous la tutelle de leur mère Jehannette, III. 1315 (AEF: Collège S 6e). — Jehan et Pierre, fils de feu le chevalier Rodolphe, renoncent à tous leurs droits sur le château de la Molière en faveur de leur mère Jehannette, fille de feu Ybal de La Molière, épouse d'Ulrich seigneur d'Everdes, 20. IV. 1330

(AEF: Titres de Font, N° 47; ASH III, p. 82). — Jehan et son épouse, *NN. de Colombier,* vendent à Guillaume Maréchaux une pièce de pré pour le prix de 6 livres lausannoises, 17. X. 1348 (AEF: Valsainte M 9).

36. *Pierre IV* et son frère Jehan sont héritiers universels de leur père Rodolphe V (28) selon testament de ce dernier, et placés sous la tutelle de leur mère Jehannette, III. 1315 (AEF: Collège S 6e). — Pierre et Jehan, fils de feu le chevalier Rodolphe, renoncent à tous leurs droits sur le château de la Molière en faveur de leur mère Jehannette, fille de feu Ybal de La Molière, épouse d'Ulrich seigneur d'Everdes, 20. IV. 1330 (AEF: Titres de Font, N° 47; ASH III, p. 82). — Pierre, fils de feu Rodolphe de Bulle, et divers autres seigneurs au service de Milan sous les ordres du connétable Otto d'Everdes, font un emprunt à la ville de Milan de 1300 florins d'or, 7. XI. 1343 (AEF: Titres de Vuippens, N° 169; ASH III, p. 93; X, p. 237). — Il vend à François, évêque de Lausanne, la mayorie de Riaz et la moitié de celle d'Albeuve; son fils Rodolphe donne son consentement, 8. XII. (entre 1347 et 1354) (AEV: Summaria designacio homagiorum, par Deschaux, p. LXV; ASH III, p. 94; X, p. 241). — Il donne quittance aux fribourgeois pour tous les dommages qui lui ont été causés pendant la dernière guerre (guerre d'Everdes), 8. XI. 1350 (AEF: Traités et Contrats, N° 233; RDF III, p. 119; ASH X, p. 246). — Il possède une vigne au lieu dit «Eis Fosses» dans la paroisse de Saint-Saphorin, 29. VI. 1358 (AEF: Hauterive M 64; RH 1435). — Il mourut avant le 3. V. 1375, date à laquelle son fils Rodolphe VII prêta hommage à l'évêque de Lausanne (ASH III, p. 99).

37. *Girard* donne son consentement à la vente de la dîme des Condémines faite par sa mère, Marguerite, veuve de Rodolphe de Bulle VI (34), 27. VII. 1355 (AEF: Titres de Bulle, N° 25; ASH III, p. 97). — Clerc juré de la curie du décanat de Vevey, 8. IX. 1359 (MDR XXII, p. 491). — Girard dit de Bulle, de Vevey, clerc, remet pour le comte Jehan de Gruyère 300 florins de Florence à Perrod, fils de feu Jacques Mallet de Payerne, 17. I. 1361 (MDR XXII, p. 493). — Il appose sa signature à deux actes, 15 et 18. III. 1369 (MDR XXII, p. 501, 502). — Témoin d'un traité passé entre Amédée, comte de Savoie, et Rodolphe de Langin, tuteur de Nicod et Aymon de La Sarraz, 2. VI. 1379 (MDR XVIII, Avouerie de Vevey, p. 135).

38. *Rodolphe VII* donne son consentement à la vente faite par son père Pierre IV (36) à l'évêque de Lausanne de la mayorie de Riaz et de la moitié de celle d'Albeuve, 8. XII. (entre 1347 et 1354) (AEV: Summaria designacio homagiorum, de Deschaux, p. LXV; ASH III, p. 107). — Il prête hommage à Guy, évêque de Lausanne, 3. V. 1375 (ASH III, p. 99). — Il prête hommage au même pour sa mayorie de Bulle, 27. XI. 1393 (ASH III, p. 107). — Il prête encore hommage lige à Guillaume de Menthonay,

évêque de Lausanne, 15. X. 1394 (ASH III, p. 107). — Témoin du testament du donzel François, coseigneur de Pont, 4. V. 1396 (AEF: Hauterive I 189; RH 1614). — Donzel, caution pour 100 florins pour le comte de Gruyère en faveur de l'évêque de Lausanne, 28. VII. 1396 (MDR XXII, p. 245). — Rodolphe de Bulle et Mermet dit Musy, de Romont, pour ¼, et Aymon de Ferlens, pour ¾, possèdent le four, le moulin et le battoir de Riaz, 22. II. 1394 (Arch. Ville de Gruyères; MDR XXIII, p. 367, 368). — *Elinode Mayor de Bossonnens,* fille de feu le donzel Jehan, veuve de feu le donzel Rodolphe de Bulle, donne à la chartreuse de la Part-Dieu, pour le remède de son âme et de celle de son mari, son pré sis en Coquerin, rière Bulle, afin de célébrer leurs anniversaires chaque année, 26. III. 1412 (AEF: Part-Dieu, H XIV; ASH III, p. 117). — Dans une sentence par contumace prononcée en faveur de l'évêque de Lausanne contre Othon de Langin, ce dernier est désigné comme étant l'héritier de Rodolphe de Bulle, 8. XI. 1425 (AEV: Summaria designacio homagiorum, par Deschaux, p. LXV; ASH III, p. 119).

39. *Christin,* peut-être fils de Pierre IV (36)? Curé de Treyvaux, témoin le 10. IV. 1396 (MDR XXII, p. 243; Deillon, Dictionnaire des paroisses, XI, p. 238).

40. *Claude,* fils de Rodolphe VII (38), est mentionné dans un acte de 1363 (AEF: Daguet, Généalogies des Dynastes; Collège L).

Dr. h. c. Johann Wilhelm Auer von Sennwald, 1847-1906

Erbauer des Bundeshauses in Bern

Von Johann Inhelder, Salez

1. Herkunft der Familie

Im Frühling 1952 sind es 50 Jahre her, dass der Kuppelbau des Bundeshauses, das Parlamentsgebäude, fertiggestellt und eingeweiht wurde. Durch Mitteilungen in der Presse und das Radio ist allenthalben der Name des Architekten und Erbauers, Johann Wilhelm Auer, bekannt geworden. Darum wird auch eine kurze Notiz über seine Familie unsere Leser interessieren.

Die Familie Auer ist in Sennwald (Bezirk Werdenberg, Kt. St. Gallen), das bis 1798 zur Freiherrschaft Hohensax gehörte, seit